

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR L'INSCRIPTION À L'ÉPREUVE D'APTITUDE DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

NOM et Prénoms :

Partie à remplir par le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires

Dossier reçu le :

Dossier validé le :

Numéro d'enregistrement :

Eligible à l'épreuve théorique d'admissibilité

Dossier non éligible

Motifs :

Vous venez de télécharger le dossier de demande de candidature pour une inscription à l'épreuve d'aptitude

VOUS DEVEZ :

- Rassembler les pièces énoncées page 2 et remplir le questionnaire pages 3 et 4 en lettres majuscules et de manière lisible.
- Envoyer **le dossier complet par courrier** avec :
 - **TOUS** les documents exigés et
 - Un **CHÈQUE** correspondant aux frais d'examen du dossier, à l'ordre du CNOV, à:
**Secrétariat ostéopathie animale- Conseil national de l'Ordre des vétérinaires-34 rue Bréguet
75011 PARIS**

Tout dossier incomplet, non lisible et/ou non accompagné du chèque ne sera pas examiné.

PIÈCES À FOURNIR :

La demande de candidature doit être accompagnée des pièces suivantes :

- Un **extrait d'acte de naissance** ou photocopie d'un **passport** ou **carte nationale d'identité** (recto verso) en cours de validité,
- Une copie du **diplôme du baccalauréat** ou équivalent (article L613-5 du Code de l'Éducation), « certifiée exacte » en marge par letitulaire,
- Les documents justifiant du **nombre d'années d'études supérieures suivies** et notamment :
 - a. Une copie des diplômes, attestations de diplômes, certificats, habilitations ou titres obtenus après le baccalauréat, justifiant des formations post-baccalauréat et de la durée cumulée du nombre d'années d'études supérieures suivies,
 - b. Le descriptif du contenu des études et des stages effectués pendant les formations, leur durée et le secteur dans lequel ils ont été réalisés,

La condition des 5 années d'études supérieures est remplie à partir du moment où l'une des quatre modalités suivantes est respectée :

1. Le candidat justifie d'un diplôme national conférant le grade de master ;
2. Le candidat justifie l'acquisition de 60 ECTS par année d'études ;
3. Le candidat justifie de 1200 heures de charge de travail, par année validée, comprenant à la fois la présence dans l'établissement et le travail personnel dans une répartition entre durée en présentiel et charge de travail personnel pouvant aller jusqu'à une proportion de 50/50. Il est précisé que les heures de travail personnel doivent être justifiées par des objectifs pédagogiques ou un encadrement des travaux conduits. L'estimation prend en compte les cours, les séminaires, les projets menés, les travaux pratiques, les stages, les études personnelles ainsi que tout évènement permettant d'acquérir les résultats d'apprentissage ;
4. Si la condition 2 n'est que partiellement remplie, le candidat justifie d'environ 1 200heures de charge de travail par autant d'années d'études que nécessaires. L'estimation prend en compte les cours, les séminaires, les projets menés, les travaux pratiques, les stages, les études personnelles ainsi que tout évènement permettant d'acquérir les résultats d'apprentissage.

Un **justificatif de domicile** : facture EDF, Téléphone, Bail ou attestation d'hébergement

La **Fiche de renseignements** (ci-jointe),

2 Photos d'identité (avec vos nom et prénom inscrits au verso).

Tous les documents produits à l'appui de la demande d'inscription doivent être lisibles et, s'ils ne sont pas rédigés en français, être accompagnés d'une traduction certifiée par un traducteur assermenté.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ETAT CIVIL :

Nom (tel que figurant sur l'état civil) :
Nom de naissance :
Prénoms :
Date et lieu de naissance : (JJ/MM/AAAA) : / / Lieu :
Pays : Nationalité :

ADRESSE :

n° de la voie : Voie :
Code postal : Ville :
Pays :
Téléphone : Portable :
e-mail :

IMPORTANT : bien renseigner tous les champs d'information y compris l'adresse e-mail (qui sera utilisée entre-autres pour la réponse d'éligibilité du dossier à l'épreuve d'aptitude).

FORMATION :

- Date d'obtention du baccalauréat ou équivalent
- Etudes supérieures effectuées :
- Diplômes, certificats, habilitations ou titres obtenus après le baccalauréat ou équivalent :
- Descriptif du contenu des études et des stages effectués pendant les formations, leur durée et le secteur dans lequel ils ont été réalisés :

IMPORTANT : joindre une copie de ces diplômes, attestations de diplômes, certificats, habilitations ou titres obtenus après le baccalauréat, justifiant des formations post-baccalauréat et de la durée cumulée du nombre d'années d'études supérieures suivies et une déclaration sur l'honneur attestant avoir effectué en durée cumulée cinq années d'études supérieures après le baccalauréat ou équivalent. **Merci de bien détailler si besoin les années d'études supérieures.**

GESTION DES DONNEES FOURNIES :

Je reconnais avoir été informé(e) que les données figurant dans ce dossier de demande de candidature constituent un traitement informatisé déclaré auprès de la CNIL (Arrêté du 18 octobre 2001).

J'autorise le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires à utiliser mes données dans le cadre de l'autorisation de la CNIL n°1656950 en date du 10 octobre 2013.

« Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès du Conseil national de l'Ordre des Vétérinaires. »

Fait le : à :

Signature